

3^e édition du Prix Media du Dispositif Médical : Les inscriptions sont ouvertes !

Paris, le 12 mars 2015 – Après le succès de la dernière édition, le Prix Média entièrement consacré à l'innovation technologique médicale entame sa troisième année. Organisé par le SNITEM¹, ce prix met en valeur le rôle essentiel des médias pour faire mieux connaître les innovations dans le secteur très dynamique des dispositifs médicaux (DM). Révolutionnaires ou graduelles, les avancées y sont nombreuses et répondent aux grands enjeux de la santé aujourd'hui.

PARTICIPEZ AU 3^E PRIX MEDIA DU DISPOSITIF MEDICAL

Nouveautés 2015

Le Prix Media du Dispositif Médical s'adresse désormais aussi aux journalistes de télévision.

Le Professeur Laurent Degos, hématologue, professeur de médecine à l'Université Paris Diderot et ancien président de la Haute Autorité de santé, succède au Pr Jacques Marescaux² à la présidence du Jury chargé d'évaluer les candidatures.

Comment participer ?

Il suffit de télécharger le dossier de candidature sur le site du Snitem
<http://www.snitem.fr/fr/PrixMediaDM>

Les dossiers de candidatures doivent être retournés avant le 16 octobre 2015 à
Ariane Chollet - PRPA, 92 avenue André Morizet 92100 Boulogne-Billancourt ou
par mail à l'adresse : prixmedia@prpa.fr

Quelles sont les catégories ?

La 3^e édition du Prix Media du Dispositif Médical comprend **5 catégories** :

- Presse écrite "grand public" spécialisée ou non (nationale, régionale, quotidienne, magazine, les sites web hors blogs),
- Presse écrite "professionnelle" (y compris les sites web hors blogs),
- Radio : émission / chronique / reportage de journaux radio,
- Télévision : reportage de format JT,
- Etudiant d'une école de journalisme.

¹ Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales

² Le Pr Marescaux demeure membre du jury

Critères d'Eligibilité ?

Seuls les articles/reportages publiés **entre le 1^{er} novembre 2014 et le 16 octobre 2015** seront éligibles (les articles soumis par les étudiants en journalisme n'ont quant à eux pas l'obligation d'avoir été publiés).

Les articles/reportages soumis devront aborder **au moins l'un des thèmes suivants** :

1. Apport patients (qualité de vie, autonomie, moindre douleur, soins, meilleur suivi...),
2. Utilisation du produit (ergonomie, simplicité, fonctionnalités nouvelles...),
3. Rôle du dispositif médical dans la structuration des soins (réduction de la durée d'hospitalisation, accroissement de l'autonomie du patient, meilleure gestion du temps, meilleure transmission des données, éviter une intervention chirurgicale grâce à un diagnostic plus précis...),
4. Entreprises qui s'investissent au service de la santé (défis réglementaires, de développement, de production, économiques et financiers...),
5. Valorisation de l'innovation (financement, simplification des procédures...).

Critères d'évaluation ?

Le jury s'assurera que les critères de participation au Prix sont bien remplis et analysera les soumissions validées. Dans chaque catégorie, le jury sélectionnera trois nominés, parmi lesquels il désignera un lauréat rendu public lors de la cérémonie de remise du prix.

Le jury évaluera les papiers/reportages soumis sur la base des critères suivants :

- **recherche et qualité des sources,**
- **intérêt pédagogique,**
- **analyse de la technologie évoquée et ses apports.**

Composition du Jury

Pr Laurent Degos - Professeur de Médecine - Université Paris Diderot
Pr Jacques Marescaux - Président de l'Institut de Recherche contre les
Cancers de l'Appareil Digestif (IRCAD) - Directeur Général de l'IHU de
Strasbourg

Didier Desormeaux - Responsable du département information et
éditions multi support - France Télévisions

Pr Alain Sézeur - "Valorisation de la recherche biomédicale", UPMC - Chirurgien Viscéral GH
Diaconesses-Croix St Simon, Paris

Christian Seux - Personnalité qualifiée auprès du médiateur de la filière Santé

Véronique Richard - ex-Directeur du CELSA (Centre d'Etudes Littéraires et Scientifiques Appliquées),
Paris

Claude Rambaud - Vice-présidente du Collectif Inter-associatif sur la Santé (CISS)

Dominique Duchateau - Rédacteur en Chef Retraité - France Télévisions



Rappel du palmarès 2014 :

Catégorie Ecoles de journalisme

- Camille Castres/IPJ Paris Dauphine : "Recouvrer l'audition avec l'implant cochléaire"

Catégorie Presse écrite professionnelle

- Laëtitia Bonnet-Mundschau/*Doses* : "Dispositifs médicaux : du système basique à la haute technologie"

Catégorie Presse radio

- Sophie Bécherel/*France Inter* : "Les recherches qui vont changer nos vies : le pancréas bio-artificiel"

Catégorie Presse écrite grand public

- Marc Gozlan/*Sciences et Avenir* : "La chirurgie des mains multiplie les prouesses"

Retrouvez toutes ces informations sur www.snitem.fr

A propos du SNITEM

Créé en 1987, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les NTIC impliquées dans la Santé. Il fédère quelque 360 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le SNITEM est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics. www.snitem.fr - [@Snitem](https://twitter.com/Snitem)

Contacts presse - Agence PRPA : Tél. : 01 46 99 69 69

Ariane Chollet

LD : 01 46 99 69 62 / 06 25 27 15 13

ariane.chollet@prpa.fr